



HAL
open science

Le “ Mouton doré ”, prix du tournoi de Châlons dans ”Sone de Nansay” (entre 1270 et 1280)

Anne Martineau Martineau

► To cite this version:

Anne Martineau Martineau. Le “ Mouton doré ”, prix du tournoi de Châlons dans ”Sone de Nansay” (entre 1270 et 1280). *Études médiévales*, 17-19, éd. Danielle Buschinger, Amiens, Presses du Centre d'études médiévales de Picardie, p. 224-230, 2017, 978-2-901121-76-3. hal-03651981

HAL Id: hal-03651981

<https://hal.science/hal-03651981>

Submitted on 26 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le « Mouton doré », prix du tournoi de Châlons dans *Sone de Nansay*

Anne Martineau
Université de Saint-Étienne

Le roman anonyme de *Sone de Nansay*¹(ca 1270-1280) fut longtemps jugé avec sévérité². On lui a reproché sa longueur³, des redites, et surtout de se complaire dans la relation d'événements mondains tels que tournois et tables rondes⁴, décrits avec un tel luxe de détails que l'on a même soupçonné son auteur d'avoir été héraut d'armes⁵ (ce qui n'avait rien de bien flatteur, vu la réputation qui était la leur à cette époque).

Le « mouton doré » est justement l'un de ces *détails*, et il figure dans l'un des épisodes jugés les plus ennuyeux, une série de joutes que le héros enchaîne, presque sans trêve et avec un égal succès, pendant près de six mille cinq cents vers, à Châlons-en-Champagne, Machault, puis Montargis⁶. C'est le prix réservé au vainqueur du tournoi de Châlons. Or Sone, qui s'y est couvert de gloire, s'esquive à la fin des combats sans réclamer son trophée, qui connaît une fin pitoyable. Qu'on ajoute à cela les connotations amusantes et désobligeantes prises par le mot « mouton » au fil des siècles, et l'on ne s'étonnera pas du désintérêt des critiques.

Leur dédain procède d'un contresens. Sitôt que l'on comprend ce que le « mouton doré » représente, il devient fort intéressant. Preuve supplémentaire de la culture quasi encyclopédique de l'auteur⁷, il permet aussi de mieux cerner le personnage, qui, dans le roman, l'a imaginé comme récompense... Mais, avant de pouvoir le montrer, l'œuvre étant à la fois très longue, touffue, et peu connue, un bref rappel de ce qui précède est nécessaire.

¹ Nous prenons pour référence l'édition de Claude Lachet, *Sone de Nansay*, Paris, Honoré Champion, 2014.

² « *Sone de Nansay* passe, de nos jours, pour un poème très ennuyeux. Très peu de personnes, même parmi les philologues, ont eu le courage de le lire. Il est, en effet, démesuré et surchargé d'épisodes parasites, dont certains font double emploi », Charles-Victor Langlois, *La société française au XIII^e siècle d'après dix romans d'aventure*, Paris, Hachette, 1904, p. 273 (p. 271-310 pour l'ensemble de l'analyse de *Sone*). Le chef de file de l'École historique tempérait quand même ce jugement sévère, en concédant à l'œuvre quelques qualités : « C'est un roman très décousu, où il y a d'assez bons morceaux » (*ibid.*)

³ Soit la bagatelle de 21322 vers, précédés d'un prologue en prose. De plus, il ne nous est même pas parvenu dans sa totalité. Dans l'unique ms. l'ayant conservé, le L. I. 13 de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Turin, le 13^e cahier manque depuis l'origine. Selon C. Lachet, cela représente la perte d'environ 2400 vers (*Sone de Nansay*, éd. cit. *sup.*, « Introduction », p. 17-18).

⁴ Pour la différence entre tournois et tables rondes, on se reportera à l'excellent article de C. Lachet, « De la guerre à la *Table ronde* : variations sémantiques des locutions *Cil dedens* et *Cil dehors* », *Le Tournoi au Moyen Âge*, Lyon, 2003, *Cahiers du Centre d'Histoire Médiévale*, n° 2, p. 59-73.

⁵ « Le jongleur avait certainement fréquenté ces tournois et ces tables rondes de Lorraine et de Champagne qu'il décrit avec tant de complaisance. G. Paris se demandait même s'il n'avait pas été héraut d'armes » (C.-V. Langlois, *op. cit. sup.*, p. 273).

⁶ C'est-à-dire, très exactement, de la p. 442, v. 8869, à la p. 655, v. 15319 (dans l'édition C. Lachet cit. *sup.*)

⁷ Voir C. Lachet, *Sone de Nansay* (traduction), Paris, Honoré Champion, 2012, « Introduction », « IV. SONE DE NANSAY. Une Somme littéraire », p. 38-47.

I. Situation de l'épisode

Sone vient juste de revenir de l'étranger après maintes aventures, dont la dernière fut terrible. En pleine mer, alors qu'il ramenait d'Irlande la princesse norvégienne Odée, l'équipage s'est mutiné. Ils sont rentrés vivants, mais grièvement blessés. L'intrépide jeune scandinave lui a donné toutes les preuves d'amour possibles : elle lui a remis les plus précieux trésors de son royaume, et armée d'une hache, s'est même battue avec lui contre les forbans. Malgré cela, sitôt guéri, Sone s'entête à repartir en France pour y « tourner⁸ ». Il veut en réalité revoir Yde de Donchéry, dont il est follement épris depuis l'enfance.

Sa première visite est pour son frère aîné, Henri, la seconde pour Yde. Une visite aussi désirée que redoutée, car, Sone ne l'ignore pas, à cause des bavardages d'un « maronniers⁹ » (marin), tout le monde est au courant de tout... ou plutôt tout le monde croit l'être. Des exploits qu'il a accomplis en tant que mercenaire du roi de Norvège, et de sa dernière navigation, qui fait jaser : on raconte qu'il a « assoingnantie¹⁰ » la princesse (qu'il a fait d'elle sa « soignant », sa maîtresse). C'est faux, mais Odée ne fait rien pour détromper les médisants, espérant que Sone se sentira maintenant *tenu* de l'épouser.

La rencontre avec Yde tourne au désastre. Elle lui fait une terrible scène de jalousie, injurie Odée et la maudit. De retour à Nansay, Sone déclare à son frère son intention d'en finir avec cette passion malheureuse¹¹. C'est alors que survient un écuyer de la comtesse de Champagne, dont c'est la première mention dans le texte.

Il est porteur d'une invitation qui tient de l'appel à l'aide. Quelqu'un sur qui elle comptait pour un tournoi lui a fait faux bond. Aussi s'adresse-t-elle à Sone : n'est-il pas le « millour¹² » des chevaliers ? Sone se refuse. Il n'a pas le renom qu'elle lui attribue. Il s'étonne, aussi. Comment sait-on qu'il a été adoubé¹³ ? Henri corrige ce que ce refus a de rogue, en s'enquérant aimablement de la date et du lieu du tournoi. Ce sera à Châlons, dans un mois. Le messager l'informe alors du prix : le « mouton doré ».

II. Splendeurs et misères du « mouton doré »

L'animal ne fait pas l'objet d'une mention fugitive. Il est mentionné dix fois lors de l'épisode¹⁴. On le décrit, on signale ses déplacements, la convoitise qu'il suscite, les vantardises dont il fait l'objet¹⁵, la déception des chevaliers se rendant compte que leur insuffisance aux armes ne leur permettra pas de le gagner¹⁶. Il est même rappelé une onzième fois, bien plus loin dans le roman, par le ménestrel Rommenal, à la cour de France¹⁷.

Il ne s'agit pas d'une bête fantastique, mais d'un animal *artificiellement* doré :

⁸ *Sone de Nansay*, éd. C. Lachet cit. *sup.*, p. 404, v. 7753

⁹ *Ibid.*, p. 426, v. 8396.

¹⁰ *Ibid.*, p. 406, v. 7820.

¹¹ « Dist Sones: "Ains l'oublierai,/ Ne ja mais nel espouserai" » (*ibid.*, p. 441, v. 8855-8856).

¹² *Ibid.*, p. 442, v. 8884.

¹³ « "N'encor ne set on camp ne voie,/ Frere, que je chevaliers soie" » (*ibid.*, v. 8891-8892).

¹⁴ Aux vers 8902, 8946, 8962, 9159, 9264, 9268, 9350, 9384, 9441 et 9655.

¹⁵ « La contesse est a son castiel,/ O li maint prinche et maint dansiel/ Qui mout i mainnent grant beubant:/ Le mouton vont proumetant, Et par armes le conquerront/ Chil qui de son ostel seront » (*ibid.*, p. 444, v. 8943-8948). Nous soulignons.

¹⁶ « Li baron s'en sont tout tourné,/ Qu'il n'ont le mouton demandé,/ Qu'il n'i savoient droit clamer » (*ibid.*, p. 455, v. 9263-9265). Nous soulignons.

¹⁷ « "Les .II. jours le tournoi outra,/ Mais au mouton point ne bea" » (*ibid.*, p. 530, v. 11566-11567). Nous soulignons.

« Chilz qui pora le pris avoir,
Li moutons iert a son voloir,
Qui de fin or sera dorés
Et loyés et encaïnés¹⁸. »

Les deux jours que dure le tournoi, il fait l'objet d'une exhibition singulière. Lié par des chaînes d'or, il est enfermé à l'intérieur d'une cage, elle-même fixée tout en haut d'un long « fust » (arbre, mât), lequel est planté au beau milieu de la foule :

Enmi la priesse droit avoit
Un mout lonc fust qui drois estoit.
Sus ot une cage atourné,
La mist on le mouton doré,
A chaînes d'or atachié¹⁹.

Cela fait de lui le point de mire de tous les regards, tout en le mettant hors d'atteinte. La comtesse craindrait-elle qu'on ne le lui vole ?

Sûrement, car sa dorure lui a « mout cousté » : « .C. mars u plus²⁰ ».

La Champenoise a raison d'être prudente. Il y a de malhonnêtes gens partout, jusque dans cette élite qu'est censée être la chevalerie. Témoin la triste fin du « mouton ».

La plupart des tournoyeurs ne sont venus à Châlons que pour s'enrichir en faisant du butin. Ce ne sont pas les scrupules qui les étouffent. Ils chevauchent dans le sillage de Sone (qui finalement s'est rendu au tournoi *incognito*), et, sans avoir donné le moindre coup d'épée, s'approprient son mérite et ses gains, ces montures et ces chevaliers qu'il précipite à terre, sans daigner s'emparer des unes, ni mettre à rançon les autres. À la fin du second jour, il s'éclipse sans s'être fait connaître. Que va-t-il advenir du « mouton » ? La crainte de la comtesse se réalise : il est volé ! Mais d'une façon à laquelle elle n'aurait jamais pensé.

Un chevalier, filou doué pour le théâtre, et plus malhonnête encore que les autres, tâche de se faire passer pour le vainqueur. Imitant jusqu'à la caricature la modestie et le désir d'anonymat des héros de romans, il se fait tellement prier pour se rendre à l'invitation de la comtesse que l'un des envoyés de la dame en conçoit des soupçons²¹. Pas la comtesse. Elle le comble d'honneurs et lui fait remettre l'animal :

Et li moutons fu descendu,
Au chevalier l'ont la donné²².

Vite, il le transmet à un complice, qui le déleste de son métal précieux :

Un escuier l'en fait mener
A son ostel pour l'or oster.
Et li escuiers l'i mena,
A son ostel l'or li osta²³.

Le crime ne paie pas. Par chance pour la dame, qui avait promis (honneur insigne !) de manger à *son écuelle*²⁴, l'imposteur est démasqué *in extremis* et jeté en prison. Mais le

¹⁸ *Ibid.*, p. 443, v. 8901-8904.

¹⁹ *Ibid.*, p. 445, v. 8959-8963.

²⁰ *Ibid.*, p. 451, v. 9160 et p. 459, v. 9388.

²¹ « Dist li autres : "Or en alons./ Ne sanle pas telz campïons/ Qui pour vaintre ensi[ut] les tornois,/ Car au mains est il poi courtois" » (*ibid.*, p. 457, v. 9331-9334).

²² *Ibid.*, p. 459, v. 9384-9385.

²³ *Ibid.*, v. 9391-9394.

²⁴ « "A s'escuieille mangerai/ Li mes c'a ce mangier arai" » (*ibid.*, p. 461, v. 9447-9448).

« mouton » est devenu inutilisable : pour s'emparer de son or, il aura fallu le tondre (sinon l'abattre et l'écorcher...)

La comédie miniature, d'ailleurs fort drôle²⁵, sur laquelle s'achève l'épisode, a sûrement contribué à rendre ce « mouton » encore plus risible aux yeux de lecteurs modernes²⁶.

Il n'avait rien de ridicule au Moyen Âge.

III. Le Bélier à la Toison d'or

Le *Dictionnaire* de Godefroy est catégorique : en ancien français, un « mouton » est un bélier (*aries*) :

Mouton, *multon*, *multun*, *muton*, s. m., bélier²⁷.

Même si celui de Tobler-Lommatzsch, plus complet, distingue soigneusement entre les emplois de « mouton » dans le sens d'*aries* (le mâle entier, reproducteur) et celui de *vervex*, dans les occurrences relevées, *aries* l'emporte de très loin²⁸. Quant au *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, sur lequel s'appuie le Tobler-Lommatzsch, il est formel :

*multo (gall.) männliches Schaf²⁹.

Le sens de « bélier » a perduré jusqu'au XV^e siècle, comme en témoigne un legs désobligeant fait par Villon dans son *Lais* (1456)³⁰.

Un « mouton doré » est donc un *bélier* dont on a *doré la toison* pour qu'il représente un animal mythologique : le Bélier à la Toison d'or.

La preuve en est que, dans le *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure (1165), œuvre qui contribua tant, aux XII^e et XIII^e siècles, à vulgariser ce mythe³¹, l'animal fabuleux est

²⁵ Même C.-V. Langlois, par ailleurs si sévère pour l'œuvre, y a été sensible. Il qualifie l'épisode d'« intermède comique » (*op. cit. sup.*, p. 293).

²⁶ Serait-ce parce qu'il lui a paru tel, que, dans le résumé de l'œuvre, au début de son (excellente) édition, jamais C. Lachet ne dit en quoi consiste le trophée du tournoi de Châlons ? Il reste en effet dans le vague, parle juste de « récompense », de « prix », alors que, pour les deux joutes suivantes, celles de Machault et de Montargis, non seulement il explique qu'il s'agit d'animaux, mais il fournit même pour le premier des détails très précis : « le cerf doré aux bois ornés de clochettes d'or fin, prix de la table ronde », « le cerf », « un lion blanc », « le cerf avec le lion blanc », « le cerf d'or et le lion blanc » (*Sone de Nansay*, éd. cit. *sup.*, « Introduction », p. 89, 91, 94 et 95).

²⁷ Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'Ancienne Langue française*, Paris, Friedrich Vieweg, 1888, tome V (Liste-Parsonnage), notice « mouton », p. 431, col. 3, et p. 432, col. 1.

²⁸ Adolf Tobler et Ehrard Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch*, Franz Steiner, Wiesbaden, 1965, tome VI (Mi-Ozvale), notice « mouton », col. 370-373.

²⁹ Walther von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Bâle, R.-G. Zbinden, 1957, volume VI, 3 (Mobilis-Mixa), notice « *multo », p. 205, 2^e col.

³⁰ « Item, a Jehan Trouvé, bouchier, / Laisse le *Mouton* franc et tendre » (François Villon, *Poésies complètes*, Paris, Le Livre de Poche, éd. Pierre Michel, p. 23, huitain XXI, v. 161-162). Un « mouton » étant un bélier, sa viande ne risque pas d'être « tendre » ! Villon lègue à Jehan Trouvé une *carne* immangeable. P. Michel commente ainsi ces vers : « *Franc et tendre*, les qualités que vante le boucher. Mais le *mouton franc* est un bélier, dont la chair est ferme. D'où le calembour » (*ibid.*, p. 22, note 7).

³¹ Pour le mythe de la Toison d'or au Moyen Âge, voir Danielle Quéruel, « Jason et le mythe troyen », *L'ordre de la Toison d'Or, de Philippe le Bon à Philippe le Beau (1430-1505) : idéal ou reflet d'une société ?* Bruxelles, Turnhout, Bibliothèque royale de Belgique-Brepols, 1996, p. 91-98. Voir aussi D. Quéruel, « Le personnage de Jason : de la mythologie au roman », *Le Banquet du Faisan. 1454 : l'Occident face au défi de l'Empire ottoman (Actes du colloque de Lille-Arras, 21-24 juin 1995)*, Arras, Artois Presses Université, 1997, p. 145-162 ; D. Quéruel, « La fortune du personnage de Jason dans les siècles médiévaux », *La Toison d'Or, un Mythe Européen [à l'occasion de l'exposition « La Toison d'Or, un Mythe Européen », 3 septembre-13 décembre 1998, Château de Malbrouk, Manderen, Moselle]*, Metz-Paris, Serpenoise-Somogy, 1998, p. 64-66 ; et enfin D. Quéruel, « Jason, héros d'une biographie chevaleresque ? », *Bien dire et bien Apprendre. La biographie dans la littérature médiévale*, Lille, CEGES, 2002, n° 20, p. 159-170.

toujours appelé « mouton » (et rime généralement avec « toison »). Les quelque cinquante manuscrits conservés, les mises en prose et une traduction en langue étrangère (espagnole), attestent du durable succès de cette œuvre, qui, après un prologue suivi d'un très long résumé, s'ouvre sur le récit de l'expédition des Argonautes en Colchide :

En l'isle de Colcos en mer,
Ensi l'oi l'autr'ier nomer
La ot, ço set l'om, un *mouton*
Qui tote aveit d'or la *toison*³².

Tous ceux qui ont voulu la conquérir sont morts.
Cela n'entame en rien la détermination de Jason :

« O mei s'en vendra la *Toison* ;
Ja n'iert si gardez li *mouton*³³ ».

Il s'embarque donc, toutes voiles déployées, en direction de la Colchide :

Qui en Colcos voleit sigler,
Car aveir cuide la *toison*
Qui de fin or est el *mouton*³⁴.

Réduit à ses seules forces, si prodigieuses qu'elles fussent, il eût pourtant été bien en peine de la ravir. Deux taureaux d'airain, animés par magie et crachant du feu par la gueule et les naseaux, ainsi qu'un dragon, la surveillaient en permanence :

Par art e par conjureison
Ont cil en garde le *mouton*³⁵.

Mais grâce aux sortilèges et aux objets magiques offerts à lui par « Medea », qui s'est éprise de lui et dès le premier soir est devenue sa maîtresse, le héros vient à bout des gardiens. Elle lui a recommandé de faire un sacrifice aux dieux avant d'affronter taureaux et dragon :

« Jason, quant le *mouton* verras,
Ne feire ja avant un pas
Desci que aies sacrefiié,
Que n'en seient li deu irié³⁶. »

Ce n'est qu'après avoir terrassé les monstres qu'il pourra s'emparer de la Toison d'or :

« Après iras vers le *mouton*,
La *Toison* prent, lui lai ester³⁷. »

Jason se rend sur les lieux. Le spectacle qui s'offre à lui est éblouissant :

Les bues choisi e le serpent
E le *mouton*, qui mout respent :
Grant clarté done l'or vermeil

³² Benoît de Sainte-Maure, *Le Roman de Troie*, Léopold Constans (éd.), Paris, Firmin-Didot, 1904, VI tomes, tome I, p. 40, v. 765-768. Nous soulignons.

³³ *Ibid.*, p. 46, v. 891-892. Nous soulignons.

³⁴ *Ibid.*, p. 48-49, v. 936-938. Nous soulignons.

³⁵ *Ibid.*, p. 69, v. 1359-1360. Nous soulignons.

³⁶ *Ibid.* p. 86, v. 1705-1708. Nous soulignons.

³⁷ *Ibid.*, p. 89, v. 1752-1753. Nous soulignons.

Contre la raie del soleil³⁸.

Pour venir à bout des gardiens, il suit à la lettre les conseils de « Medea ».
Le reste est facile :

Il est venuz dreit al *mouton*
Si en a prise la *toison*³⁹.

De la plus haute tour du palais, « Medea » a assisté aux prouesses de son amant. Elle s'enfuit avec lui et le Talisman de la Colchide, abandonnant son pays et sa famille.

L'auteur de *Sone de Nansay* avait lu *Le Roman de Troie*, et, probablement, les *Métamorphoses* d'Ovide. Cela expliquerait le « fust » (mât) en haut duquel est exposé l'animal, car, chez le poète latin, c'est dans un *arbre* que se trouve non le bélier *vivant*, mais sa dépouille, l'animal, lui, étant mort depuis longtemps⁴⁰. Quoi qu'il en soit, et quelles qu'aient été les sources de l'écrivain, le choix d'un tel trophée en dit long sur le personnage qui, dans la fiction de l'œuvre, l'a imaginé : la comtesse de Champagne.

IV. Rêves et attentes d'une dame courtoise

Avant l'annonce du tournoi de Châlons, jamais il n'avait été question d'elle. Jamais elle n'avait rencontré Sone. Mais elle avait forcément beaucoup entendu parler de lui, et c'est *pour lui* qu'elle avait imaginé ce prix.

Il est vrai qu'elle avait prétendu ne l'inviter que parce que quelqu'un d'autre lui avait fait défaut. Qui donc ? Ce n'est pas dit. Gageons que ce mystérieux *lâcheur* a des chances d'être tout imaginaire. Elle l'aura inventé pour *feutrer* une demande trop directe, qui eût montré l'intérêt qu'elle portait *déjà* à Sone. Car la comtesse est quelqu'un de pudique. On se souvient que le héros s'était étonné qu'elle sût qu'il était chevalier⁴¹. En effet : il ne l'était pas en quittant l'Irlande, ni même quand il s'était mis au service du roi de Norvège. Il n'avait été adoubé que juste avant le duel livré pour ce prince contre le champion du roi d'Irlande⁴². Comment la dame de Champagne pourrait-elle le savoir ? Le fait est qu'elle le sait, et elle vient de *se couper*.

L'information circule vite dans ce roman, aux messagers officiels s'ajoutant les espions, les bavards impénitents (telle la *confidente* d'Yde de Donchéry, Sabine⁴³), et ces gazettes

³⁸ *Ibid.*, p. 95, v. 1883-1886. Nous soulignons.

³⁹ *Ibid.*, p. 99, v. 1963-1964. Nous soulignons. Le texte du *Roman de Troie* est loin d'être limpide. On ne comprend pas si l'animal est mort ou vivant. S'il était vivant, comment pourrait-il être aussi facile de lui prendre sa toison ? Probablement Benoît de Sainte-Maure se le demandait-il lui-même (voir note suivante).

⁴⁰ Chez Ovide, Phrixus, que le bélier ailé avait transporté en Colchide, l'y a tout de suite sacrifié à Zeus. Sa *seule* toison d'or a ensuite été exposée dans un chêne. Le poète mantouan y fait allusion quand il qualifie le dragon de « horrendus custos [...] arboris aureae » (*Les Métamorphoses*, éd. Georges Lafaye (revue par Henri Le Bonniec), Paris, Les Belles Lettres, 2002, (2 tomes), t. II, L. VII, p. 34, v. 151). Avouons que, pour qui ignore la tradition grecque, le passage n'est pas clair. Le bélier prodigieux est-il mort ou vivant ? L'invention de l'auteur de *Sone de Nansay* (un bélier doré, vivant, exposé dans une cage fixée en haut d'un « fust ») constitue peut-être une tentative de concilier les données des *Métamorphoses* avec celles du *Roman de Troie*. Par ailleurs, les détails de la conquête de la Toison d'or chez Benoît ne peuvent provenir de sa source avouée (mais à l'évidence non unique), le *De Excidio Troiae historia* du pseudo Darès le Phrygien (VI^e s.), ce dernier résumant l'expédition des Argonautes en une seule phrase : « Ils montèrent dans leur vaisseau et quittèrent le rivage, allèrent en Colchide, ravirent la toison, s'en revinrent chez eux » (*Histoire de la destruction de Troie* du pseudo Darès le Phrygien, *Récits inédits sur la guerre de Troie*, trad. Gérard Fry, Paris, Les Belles Lettres, 1998, coll. « La Roue à Livres », p. 246-247).

⁴¹ *Sone de Nansay*, éd. C. Lachet cit. *sup.*, p. 442, v. 8891-8892.

⁴² *Ibid.*, p. 315, v. 5055-5064.

⁴³ Sabine est également familière de la comtesse de Champagne, à laquelle elle raconte tout. Voilà ce qui s'appelle une *confidente* de confiance ! C'est la comtesse elle-même qui le révèle à Rommenal. La dénommée Sabine lui a

ambulantes que constituent pèlerins, navigateurs et marchands. Souvent, la vérité est altérée. On a vu quelle réputation les ragots d'un marin ont valu à Odée. Dans ce monde tout bruisant de nouvelles (et de racontars), comment la comtesse de Champagne pourrait-elle être la seule à ignorer ce qui se dit du héros⁴⁴ ? Seulement, est-ce juste en raison du prestige du mythe de la Toison d'or qu'elle en a fait fabriquer une imitation, ou parce qu'elle voyait en Sone un nouveau Jason ? Nous optons pour la seconde hypothèse, en raison des ressemblances qu'offrent, à ce moment de l'histoire, les parcours de Sone et celui du fils d'Æson (surtout dans la version qu'en donne *Le Roman de Troie*).

Comme Jason, Sone est un hardi navigateur. Il a sillonné les mers, exploré des fjords, affronté tempêtes et matelots criminels. Comme lui, il s'est rendu dans un pays jugé barbare, non la Colchide, mais la Norvège, dont certaines coutumes, d'origine *païenne*, si différentes des courtoises mœurs françaises, l'ont surpris et même choqué au début⁴⁵. De plus, il a été secondé dans ses dernières aventures par la princesse Odée, qui, aux yeux de la comtesse, pourrait apparaître comme une Médée hyperboréenne⁴⁶.

Par amour, la « Medea » de Benoît a trahi son peuple et le roi son père en aidant un *étranger* à s'emparer du Talisman de la Colchide - et la norvégienne Odée, malgré les protestations de son royal père, a *donné* à un mercenaire *français*, Sone, dont elle s'était éprise, les plus précieux trésors de son pays : la coupe d'or du Roi Pêcheur et surtout l'épée de Souveraineté, celle de Joseph d'Arimathie, qui n'avait jamais été prêtée à quiconque, et qu'il aurait dû rendre⁴⁷. Enfin, chez Benoît, « Medea » et Jason sont devenus amants dès la première nuit. Or on sait ce qui se *raconte* à propos d'Odée...

fait un compte-rendu complet de la scène de la jalousie très pénible qui a eu lieu entre Yde de Donchéry et Sone, à son retour de Norvège (*ibid.*, p. 465, v. 9565-9582).

⁴⁴ Après le tournoi, elle *feindra* d'apprendre ses aventures norvégiennes de la bouche du ménestrel Rommenal, qui, de son côté, par *tact*, n'évoquera jamais le rôle qu'y a joué Odée (*ibid.*, p. 466-467, v. 9603-9628).

⁴⁵ *Ibid.*, p. 255-259, v. 3236-3357. Le romaniste danois Kristoffer Nyrop a vu dans ces coutumes la preuve que l'auteur de *Sone de Nansay* ne connaissait pas la Norvège par ouï-dire. Il y était vraiment allé. La description du festin d'accueil du héros, par exemple, avec ses grandes ripailles, ses beuveries, ses lourdes vantardises, est celle, très réaliste, d'un « *Heitstrenging* », une coutume païenne ayant survécu en Norvège jusqu'à la fin du XIII^e siècle, si l'on en croit la date d'écriture du roman : « Si on lit attentivement cette description, on y reconnaîtra l'image plus ou moins fidèle d'un *heitstrenging*. La guerre est imminente, les armées ennemies s'approchent, et avant le combat le roi a rassemblé ses guerriers à un festin somptueux. Les guerriers se sont rendus à l'invitation du roi, tout armés et l'écu attaché autour du cou. On boit ferme, et, quand la bière leur monte à la tête, ils commencent à faire des vœux fanfarons ; ils se vantent de leurs prouesses futures sur les ennemis, le roi d'Écosse et son frère. On sait que les vœux solennels étaient une coutume très générale en Scandinavie au commencement du moyen âge ; les sagas en contiennent des relations nombreuses. Mais aucune de ces relations ne semble postérieure au temps des *vikings*, soit environ à l'an 1050. Les *heitstrengings* avec tout leur cérémonial étaient très intimement liés au paganisme. La *saga* des *Jomsvikings* nous montre dans sa relation détaillée du *heitstrenging* grandiose qui suivit les funérailles de Svend Tveskäg qu'on avait commencé à transformer la coutume païenne et à lui donner dans une certaine mesure un caractère chrétien, mais aucun texte ne nous raconte quel fut le sort de l'ancienne coutume après la victoire définitive du christianisme ; nous ne savons même pas pendant combien de temps elle se maintint encore. Le passage cité de *Sone de Nansai* me paraît prouver que la coutume existât encore au XIII^e siècle. » Nyrop conclut donc : « Nous soutenons pour notre compte, en nous fondant sur les recherches précédentes, que les aventures arrivées à Sone en Norvège ont été décrites par un homme qui avait voyagé dans le pays et qui s'est servi, pour la description, de scènes certaines, de souvenirs personnels » (K. Nyrop, « *Sone de Nansai* et la Norvège », *Romania*, Paris, 1906, tome 35, n° 140, p. 555-569 [p. 558 et 568 pour les citations]).

⁴⁶ À cette époque, et en particulier dans le *Roman de Troie*, l'image de la fille d'Ætès est celle d'une amante passionnée et d'une victime de la passion : « La cruauté, voire la démente de Médée meurtrière est curieusement passée sous silence dans ce récit et est mise au compte d'un égarement dû à l'Amour » (D. Quérue, « Le personnage de Jason : de la mythologie au roman », *loc. cit. sup.*, p. 147).

⁴⁷ « L'abbes ne le vot oublier./ Ains lui a envoiet l'espee/ Dont Joseph la tierre ot gardeed./ [...] L'abbes ot l'espee gardeed/ Qui onques mais ne fu prestee./ Mais il mande c'on li rapport » (*Sone de Nansay*, éd. C. Lachet *cit. sup.*, p. 313, v. 4988-4990 et v. 4997-4999). Dans ce singulier roman, Joseph d'Arimathie et le Roi Pêcheur sont un seul

Cependant Sone n'est pas resté en Scandinavie. Il a quitté la princesse « barbare ». Peut-être son cœur est-il encore à prendre ?

Voilà pourquoi la comtesse a fait couvrir d'or la toison d'un bélier dans l'espoir d'honorer ce moderne Jason, pour lequel elle avait conçu, en secret, sur sa seule réputation de vaillance et de beauté, un *amor de lonh*. C'est, à n'en pas douter, une femme lettrée, une lectrice, férue de romans. Ce qu'on a vu de la culture de l'auteur vaut pour elle. À Châlons, cage, chaînes, grand mât, n'avaient donc pas pour seule fonction de protéger l'animal de larrons *réels*, ils visaient aussi à évoquer, sans sombrer dans le ridicule, les difficultés et les périls entourant, dans le mythe, la conquête de la Toison d'or⁴⁸.

C'est un échec, mais un échec partiel, puisque la comtesse, à défaut de retenir Sone, a quand même réussi à l'attirer au tournoi. Elle a vu ses prouesses, si elle n'a pas vu son visage. Son amour en est renforcé. Aussi décide-t-elle d'organiser une table ronde à Machault. Un *cerf* y tiendra la place du *bélier* de Châlons :

Et li moutons devenrra chiers,
Et si ert de fin or couviers⁴⁹.

On voit qu'elle n'a pas changé d'idée mais de source d'inspiration, ce qui témoigne de l'étendue et de la variété de ses lectures. Avec le « mouton », *exit* la *Matière antique*. Place au bestiaire fabuleux de la *Matière de Bretagne*⁵⁰.

De fil - ou plutôt de brin de laine (dorée) - en aiguille, le « mouton », *détail* jusqu'alors jugé oiseux, sinon ridicule, nous a conduite assez loin.

Il a d'abord fallu corriger le contresens qui avait été fait sur le mot même, montrer, dictionnaires et textes littéraires à l'appui, qu'il ne s'agissait pas d'un *mouton* au sens actuel du terme, mais d'un *bélier*. L'erreur rectifiée, on comprenait aisément qu'il avait été « doré » pour évoquer celui de Phrixus, le Bélier à la Toison d'or.

Sur le plan historique, une telle mise en scène, lors d'un tournoi, pose problème, s'agissant une œuvre dont la dimension *réaliste* a toujours été soulignée. Car si, à la fin du Moyen Âge, la Toison d'or a joué un grand rôle en Bourgogne, avec la création de l'Ordre chevaleresque du même nom⁵¹, et que sa conquête par Jason fit l'objet de spectacles, parfois

et même personnage. Odée a offert coupe et épée à Sone, au grand mécontentement du roi son père. La remise de la coupe s'est faite sous les yeux (dépités) du monarque (*ibid.*, p. 337, v. 5718-5728). En revanche, en ce qui concerne l'épée magique, elle a dû avoir recours à la ruse pour la faire *clandestinement* sortir du pays, en faveur de celui qu'elle aimait (*ibid.*, p. 339-340, v. 5774-5788). Autant dire qu'elle l'a *volée* pour Sone.

⁴⁸ L'heure n'est pas encore aux grandes (et ruineuses) machineries de la cour de Bourgogne. En 1454, lors du Banquet de Faisan, Philippe le Bon fit représenter la lutte de Jason contre les taureaux et le dragon : « Toute la panoplie des artifices, bien maîtrisée par les ouvriers de la cour bourguignonne, est alors employée : feu et fumée obtenus sans doute grâce à des étoupes enflammées, plans roulants permettant de mouvoir les animaux et sans doute personnage caché à l'intérieur du monstre pour l'animer » (D. Quéruel, « Le personnage de Jason : de la mythologie au roman », *loc. cit. sup.*, p. 154).

⁴⁹ *Sone de Nansay*, éd. C. Lachet *cit. sup.*, p. 468, v. 9655-9656.

⁵⁰ Même s'il s'y rencontre surtout des biches et des cerfs *blancs*.

⁵¹ En 1430, à Bruges, à l'occasion du mariage de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal. Voir *l'Histoire de l'ordre de la Toison d'Or, depuis son institution jusqu'à la cessation des chapitres généraux ; tirée des archives mêmes de cet ordre et des écrivains qui en ont traité*, Baron de Reiffenberg, Bruxelles, Fonderies et Imprimerie Normales, 1830.

grandioses, on ne trouve pas trace au XIII^e siècle de telles représentations, ni même de l'emploi de béliers, teints, dorés ou non, dans ce genre de festivités⁵².

Toutefois, absence de preuve n'est pas preuve d'absence⁵³...

Sur le plan littéraire, l'exhibition du bélier doré tâchant de s'inspirer de la conquête de la Toison d'or, telle qu'elle est rapportée chez Ovide ou dans le *Roman de Troie, Ovidiana* et « Romains antiques » sont donc à rajouter à la liste, déjà longue, des lectures et des sources de l'auteur de *Sone de Nansay*.

Enfin, ce trophée éclaire la personnalité de l'organisatrice du tournoi : la comtesse de Champagne. Il permet de deviner l'idée qu'elle se fait du héros. Un nouveau Jason, qu'elle s'efforce d'attirer à elle, de séduire, puisque la Médée hyperboréenne, sensuelle et barbare, qu'est à ses yeux la norvégienne Odée (en raison des racontars courant sur son compte), n'est pas parvenue à le retenir. C. Lachet, qui a consacré un bel article à la comtesse, considère cette riche feudataire, devenue veuve très jeune, et qui, avant d'aimer Sone, ne voulait plus entendre parler de mariage, comme le « parangon féminin de la courtoisie », bien que la dame, reconnaît-il, reste « en partie mystérieuse », sinon « énigmatique⁵⁴ ». Cela tient au caractère réservé que l'écrivain lui prête, bien sûr, mais aussi à l'importance du *non-dit* dans ce roman. Bien des personnages seraient opaques, si un *détail* ne les éclairait. Celui du « mouton » a révélé en la comtesse une lectrice assidue d'œuvres « antiques », et, à coup sûr, d'œuvres arthuriennes (sans quoi l'imposteur de Châlons ne l'eût pas abusée en imitant le désir d'*incognito* d'un Yvain ou d'un Lancelot, et elle n'eût pas remplacé le *bélier* par un *cerf*). Il nous a aussi appris que son amour pour Sone avait commencé sans contact visuel, *de lonh*, comme dans la *fin'amor*. Esprit romanesque, elle s'efforce de maintenir des idéaux courtois et chevaleresques dont les joutes qu'elle organise montrent justement combien ils sont en déclin en cette fin du XIII^e siècle. Car si le tournoi de Châlons s'est achevé dans la dérision, la malhonnêteté d'un mauvais perdant ternira semblablement l'éclat de la table ronde de Machault.

Sone ne l'épousera pas. Elle est à contre-courant de l'Histoire. Dissimulant du mieux qu'elle le pourra son chagrin, elle s'effacera devant la princesse norvégienne et disparaîtra du récit. Sans doute est-ce en raison de son caractère *déphasé* que l'auteur, comme C. Lachet l'a montré, lui a prêté plus d'un trait d'une grande dame du siècle *passé* : la plus illustre des comtesses de Champagne, Marie de France (1145-1198), fille aînée d'Aliénor d'Aquitaine et de Louis VII, femme d'Henri I^{er}, dit « le Libéral », et protectrice des artistes⁵⁵.

⁵² Sauf ignorance de notre part, bien sûr. Les animaux le plus couramment employés sont les oiseaux, les chevaux, les cerfs et les chiens (et parfois des chiens travestis en lions, comme cela semble avoir été le cas lors du tournoi tenu au *Hem* en 1278, pour figurer celui d'Yvain). En revanche, lors du festin donné en 1430, à Bruges, est bel et bien mentionné un *bélier* (« mouton ») déguisé, lors d'un *entremets* qui fut particulièrement admiré. Il s'agissait d'un « grant pasté, où il y avoit un mouton tout vif, teinct en bleu, et les cornes dorées de fin or » (Baron de Reiffenberg, *op. cit. sup.*, « Introduction », « I. Institution de l'Ordre de la Toison d'Or », p. XX). Nous soulignons. [L'auteur cite ici les *Mémoires* du sieur de Saint-Rémy (chap. CLV)]. Le pâté-surprise contenait aussi un nain de cour nommé « Hansse », tout à la fois lutteur, clown et acrobate, travesti pour l'occasion en homme sauvage.

⁵³ Après tout, K. Nyrop s'était étonné, lui, de découvrir dans *Sone de Nansay* un témoignage, unique en son genre, de la survie de coutumes norvégiennes *païennes*, dont rien n'attestait jusqu'alors qu'elles eussent perduré jusqu'à la fin du XIII^e siècle (« *Sone de Nansay* et la Norvège », *loc. cit. sup.*).

⁵⁴ « Un modèle de courtoisie : la comtesse de Champagne dans *Sone de Nansay* », *Moyen Âge, Livres & Patrimoines, Liber Amicorum Danielle Quérue*, Reims, Épure, Éditions & Presses universitaires de Reims, 2012, p. 40-41 (p. 25-42 pour l'ensemble de l'article).

⁵⁵ Il voit dans ce personnage un hommage à Marie de Champagne, teinté de souriante mélancolie : « Si la Champenoise illumine la chevalerie et glorifie le héros par l'amour qu'elle lui porte, elle défend surtout les valeurs d'une éthique en déclin. Ce parangon féminin de la courtoisie exprime la nostalgie d'un écrivain craignant la disparition définitive de ce bel idéal du passé » (*ibid.*, p. 36). Sa démonstration nous a entièrement convaincue.